

République du Tchad : « Gestion appliquée des ressources en eau dans le bassin du lac Tchad »

Les enjeux

La superficie du Lac Tchad a diminué de 25.000 km² à environ 5.000 km² depuis 1960. La croissance démographique forte dans la région, la construction des barrages, et l'implantation de grands projets d'irrigation dans le bassin versant et l'exploitation à grande échelle des eaux souterraines ont contribué à cette réduction considérable de l'étendue du Lac.

Le changement climatique et l'augmentation des températures et de la variabilité des précipitations qui en résulte ont de graves répercussions sur les 42 millions de personnes qui vivent dans le bassin du lac Tchad, sa majorité étant constituée d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs.

Ces facteurs engendrent l'insécurité alimentaire, accentuent les tensions sociales, aggravent la pauvreté et font augmenter les mouvements migratoires.

La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT), créée en 1964 par les États riverains, a pour mandat d'assurer la protection des ressources naturelles ainsi que la supervision et la coordination des projets transfrontaliers en rapport avec l'eau, de réguler et contrôler l'utilisation de l'eau et d'arbitrer les conflits. Son mandat inclut également la prestation de conseils aux États membres sur les mesures à appliquer face aux effets du changement climatique, notamment en ce qui concerne le développement de l'agriculture (sécurité alimentaire).

L'Approche

Le programme de coopération au développement « Gestion durable des ressources en eau dans le bassin du lac Tchad » est entrepris en coopération avec l'Institut Fédéral de Géosciences et de Ressources Naturelles (BGR).



Intitulé du projet	Gestion appliquée des ressources en eau dans le bassin du lac Tchad
Commanditaire / Client	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Partenaire	La Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT)
Durée globale	01.05.2019 – 30.06.2022
Enveloppe financière	5 Mio EUR
Zone projet	Bassin du Lac Tchad

Il est subdivisé en (1) un module « gestion appliquée des ressources en eau dans le bassin du lac Tchad » y inclus l'adaptation au changement climatique (GIZ) et (2) un module technique eaux souterraines (BGR).

Le module GIZ fournit des contributions directes pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD), « Égalité des genres », « Action pour le climat », « Justice pour la paix et institutions fortes » et « Consommation et production responsables ».

L'objectif du module GIZ est « en vue d'améliorer la gestion des ressources en eau, notamment afin d'accroître la production agricole tout en tenant compte



Photo de gauche : Repiquage du sorgho traditionnel © Dr. Anja Stache, GIZ

Photo de droite : Repiquage sorgho traditionnel © Dr. Anja Stache, GIZ



Personne à contacter

Annika Amelung
Conseillère Technique Principale
Annika.Amelung@giz.de

Photo de gauche : Pluviale Sorgho précoce ©
Dr. Anja Stache, GIZ

Photo de droite : Grand élevage © Dr. Anja
Stache, GIZ

des effets du changement climatique, des mesures à impact transfrontalier pilotées par la Commission du Bassin du lac Tchad sont mises en œuvre dans une zone d'intervention ».

Pour atteindre cet objectif, le projet coopère avec la CBLT et ses Etats membres, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile de la région.

Le programme adopte une approche participative à plusieurs niveaux selon laquelle les bénéficiaires jouent un rôle central dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des activités du module.

Domaines d'intervention, activités clé

1. La collaboration entre la CBLT et les États membres est améliorée par

- L'opérationnalisation et l'institutionnalisation du système d'information du bassin du lac Tchad (LIS) au sein du secrétariat exécutif et des pays membres de la CBLT, avec l'introduction des nouvelles méthodes de saisie des informations/données, telles que la télédétection
- Développement participatif d'un concept de mise en œuvre du cycle de gestion du bassin, incluant des mécanismes intégrant davantage les pays membres en accord avec la Charte de l'eau de la CBLT
- Mise à jour régulière des rapports annuels de suivi, en étroite collaboration avec le BGR

2. Une structure de pilotage régionale, composée de représentantes de la CBLT et des pays membres concernés par la zone d'intervention, est opérationnelle.

- Une structure de pilotage régionale est rendue opérationnelle pour la zone d'intervention du programme dans le respect de la Charte de l'eau.
- Recensement et détermination des problèmes les plus importants de la zone d'intervention avec visualisation sur une carte synoptique globale en étroite collaboration avec le BGR

3. Les capacités de la CBLT à mettre au point, piloter et réaliser des mesures améliorant la gestion transfrontalière des ressources en eau sont renforcées.

- Diffusion des recommandations d'action / mesures visant à améliorer la gestion transfrontalière des ressources en eau et des bonnes pratiques agricoles en recourant à l'approche des champs écoles paysans et à des émissions de radio au niveau régional
- Environ 5000 ménages dans la zone d'intervention emploient des bonnes pratiques agricoles qui contribuent à améliorer les conditions de vie de ménages défavorisés / pauvres, en particulier ceux tenus par des femmes seules.
- Les ménages de la zone d'intervention touchés par les actions du Module ont vu leurs revenus augmenter de 10 % en moyenne.

Publié par Deutsche Gesellschaft für
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société Dag-Hammarskjöld Weg 1-5
65760 Eschborn
Allemagne
T : +49 (0)6196 79-1175
F : +49 (0)6196 79-1115
Auteur Annika Amelung
Mise en page GIZ
Situation Novembre 2019
Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ.

En coopération avec
Mandaté par : La Commission du Bassin du Lac Tchad

Adresses BMZ Bonn BMZ Berlin
postales des Dahlmannstraße 4 10963 Berlin
deux sièges du 53113 Bonn Allemagne
BMZ Allemagne T : +49 (0)30 18
T : +49 (0)228 99 535-0
535-0
poststelle@bmz.bund.de
www.bmz.de

